

# FICHE ACTIONS NATURA 2000 Revermont Gorges de l'AIN

Thématique Pelouses sèches, Chauves-souris, Habitats forestiers



## SOMMAIRE

**PASTO 1 : Accompagner les éleveurs dans la connaissance des milieux et le suivi des dynamiques de végétation** p2-3

**PASTO 2 : Optimiser la gestion foncière des pelouses** p4

**PASTO 3 : Mise en œuvre de pratiques pastorales répondant aux objectifs de production agricole et de conservation des habitats et des espèces** p5-6

**PASTO 4 : Lien agricole permanent** p7-8

**PASTO 5 : Aménagement des parcs pastoraux** p9-10

**PASTO 6 : Diminuer les incivilités en sensibilisant au multi usage des milieux pastoraux** p11-12

**PASTO 7 : Réaliser des études d'opportunités pour l'activité pastorale et l'éco pâturage** p13

**CHIRO 1 : Préservation des gîtes à chiroptères** p14-15

**BIOD 1 : Améliorer les connaissances des espèces et habitats d'intérêt communautaire** p16-17

**BIOD 2 : Favoriser la mise en place et le maintien d'une trame vieux bois** p18-19

**BIOD 3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes** p20-21

**AMG 1 : Intégrer Natura 2000 aux politiques locales d'aménagement du territoire** p22

Liste des contrats Natura 2000 adaptés aux enjeux du site p23-24

*Fiches actions transversales* p25

# PASTO 1 : Accompagner les éleveurs dans la connaissance des milieux et le suivi des dynamiques de végétation

Priorité :  
\*\*\*

## Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires

Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts : Petit et Grand Murin, Murin à oreilles échanquées

## Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

## Description

### Objectifs opérationnels concernés :

- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Restaurer 90 ha de pelouses sèches (surpâturage, fermeture des milieux, fourrés, prairies mésophiles)
- Sensibiliser les éleveurs à la valorisation des végétations naturelles dans la production d'élevage, le public au multi-usage des pelouses sèches et les élus à l'intérêt de ces milieux agropastoraux.

### Contenu technique :

- **Veille, sensibilisation, soutien technique simple** et porté à connaissance auprès des **éleveurs volontaires** par l'animateur Natura 2000.

*Thématiques : processus en jeu, état de conservation des parcs, type de végétation (notamment résultat de la cartographie des habitats), retours d'expériences ...*

Sur des **sites pertinents** (intérêt des éleveurs pour ces outils, pelouses à enjeux ou avec problématique forte, AFP, nouveaux exploitants ...) :

- **Suivi des dynamiques de végétation** sur le terrain par l'animateur N2000 ou un organisme compétent (méthode SCOPELA INRAE 2013)

- **Suivi photo drone** : les photos drones permettent d'avoir une vision plus précise que les photos aériennes disponibles sur les outils SIG. Cet outil peut permettre une meilleure visualisation des suivis des dynamiques d'embroussaillage, d'appréhender la fonctionnalité des parcs. Il peut également servir d'aide à la décision.

Complémentarité entre ces actions et la mesure « Lien agricole permanent ».

## Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Opérateur Natura 2000

**Bénéficiaires** : éleveurs, collectivités

**Partenaires techniques** : SR3A (suivi drone), Pâtur'ajuste (retours d'expériences, fiches techniques...) , organismes techniques formés à l'approche dynamique du pâturage en espace naturel

## Coût estimé

**Suivi drone** : 150 à 200 € par parc selon la taille et les enjeux

**Suivi des dynamiques de végétation** : selon la taille du parc, compter 2 passages minimum par an (avant la mise à l'herbe et après la saison de pâturage). Si prestation externe : 800 € par parc (2 \* 1/2 journée)

## Mesures, programmes et financements mobilisables

- Animation du Docob (veille et sensibilisation, suivi des pelouses)

- PAEC

<b>- Plan pastoral territorial (étude)</b>
<b>Résultats significatifs attendus</b>
Conservation, maintien en bon état des pelouses sèches , maîtrise de la dynamique ligneuse
<b>Indicateurs de réalisation</b>
Nombre d'éleveurs volontaires sollicitant ces outils Nombre de suivis de végétation et photos drone Surface concernée

## PASTO 2 : Optimiser la gestion foncière des Pelouses

Priorité :

\*\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires  
Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts

### Echelle d'application

Territoire  Réseau de site  Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Restaurer 90 ha de pelouses sèches (surpâturage, fermeture des milieux, fourrés, prairies mésophiles)
- Promouvoir les démarches collectives

#### Contenu technique :

##### Pour chaque outil ci-dessous, identifier là où cela peut être nécessaire/utile

- Étude foncière pour le recensement des propriétaires, conventionnement
- AFP
- AFAFE (Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental)
- Veille et Acquisition foncière

A déployer en fonction des demandes des communes, éleveurs et propriétaires, sur les sites où le foncier devient un frein à l'activité pastorale et donc au maintien des pelouses sèches.

Lien à faire avec la stratégie foncière de Grand Bourg Agglomération (en cours de définition)

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action :** CD01 (acquisition foncière dans le cadre des ENS, AFAFE), Communes (AFP, AFAFE), Collectivités (acquisition foncière)

**Bénéficiaires :** Eleveurs, communes, propriétaires

**Partenaires techniques :** CA01 (AFP) , Structure animatrice Natura 2000/ DDT 01 (AFP-AFAFE)

### Coût estimé

Création d'une AFP : 24 000 à 26 000 €

Opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnementale : environ 1000 euros /ha en fonction du nombre de parcelles/propriétaires

### Mesures, programmes et financements mobilisables

**AFP :** aide FEADER, aide CD01, région et PPT → environ 80% d'aide

**AFAFE :** intégralement pris en charge par le Conseil Départemental

### Résultats significatifs attendus

Meilleure maîtrise foncière permettant le maintien du pastoralisme sur le site

### Indicateurs de réalisation

Nombre d'AFP créée

Nombre d'aménagements fonciers engagés

Surface foncière « maîtrisée »

## PASTO 3 : Mise en œuvre de pratiques pastorales répondant aux objectifs de production agricole et de conservation des habitats et des espèces

Priorité :

\*\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires  
Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts

### Echelle d'application

Territoire  Réseau de site  Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Restaurer 90 ha de pelouses sèches (surpâturage, fermeture des milieux, fourrés, prairies mésophiles)

#### Contenu technique :

- **Mettre en œuvre les contrats Natura 2000 et les futures MAEC.**

- **Actualiser l'approche de gestion des pelouses sèches** par pâturage en intégrant les nouvelles connaissances et les retours d'expériences disponibles : **prendre en compte les dynamiques et les interactions entre troupeau/pratique/végétation au pâturage.**

- Définir des objectifs sur les états de végétations et vérifier la cohérence avec les objectifs de production agricole et la conservation des habitats dans le cadre des plans de gestion
- Localiser précisément, prendre en compte les périodes et les techniques efficaces (broyage en période de croissance idéalement avec export) et connecter les mesures de broyage des MAEC à des objectifs concrets : où et pourquoi (reconquête tenue par pâturage, circulation ...)
- Intégrer la notion de compétence du troupeau (à valoriser des végétations naturelles diversifiées) dans le cadre des plans de gestion et de choix des mesures / définition des objectifs
- Favoriser les mesures à objectifs de résultats plutôt que de moyens, (pas de broyage systématique ni en dehors des périodes de sensibilités)
- Reconnaître que le maintien des milieux ouverts peut être réalisé sans recours systématique au broyage et donc considérer la seule action de pâturage comme une mesure de conservation des habitats

- **Réaliser des diagnostics pastoraux et des plans de gestion pastoraux intégrant l'approche ci-dessus**

*Faire le lien avec la fiche mesure « Lien agricole permanent »*

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action :** Opérateur et animateur PAEC, DDT, Structure animatrice Natura 2000

**Bénéficiaires :** Collectivités, Eleveurs, propriétaires

**Partenaires techniques :** organismes techniques formés à l'approche dynamique du pâturage en espace naturel

### Coût estimé

MAE en fonction des mesures : ancienne programmation : de 75 à 405 € /ha

Diagnostics pastoraux : 4 jours par plan de gestion pastoraux lors de l'ancienne programmation soit 3 200 €

### Mesures, programmes et financements mobilisables

**Contrats Natura 2000** : voir liste des contrats Natura 2000 mobilisables sur le site

**MAEC** : programmation en cours de renouvellement au moment de la rédaction du DOCOB, liste des mesures de la nouvelle programmation non communiquée (voir : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Cadre-national-PAC-2023-2027> )

**Les MAEC mobilisables seront celles permettant d'atteindre les objectifs du DOCOB**

#### Résultats significatifs attendus

Mise en place de pratiques agricoles permettant la conservation des habitats tout en assurant une production économique viable.

#### Indicateurs de réalisation

Nombre, montant et surface de MAE/contrats mobilisés

Nombre de plans de gestion réalisés et respectés

## PASTO 4 : Lien agricole permanent

Priorité :

\* \*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires  
Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts

### Echelle d'application

Territoire  Réseau de site  Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Restaurer 90 ha de pelouses sèches (surpâturage, fermeture des milieux, fourrés, prairies mésophiles)
- Promouvoir les démarches collectives
- Sensibiliser les éleveurs à la valorisation des végétations naturelles dans la production d'élevage, le public au multi-usage des pelouses sèches et les élus à l'intérêt de ces milieux agropastoraux.

#### Contenu technique :

- Mutualiser et centraliser les **instances existantes** (collectifs, SICA, SEMA comité de territoire), en faire un outil de **diffusion d'information** (réglementaire, technique), renforcer le lien entre Natura 2000 et les groupes existants.  
- **Organisation de sessions « d'aide et de partage »** sur site, « fidéliser » et créer un collectif. Améliorer la participation à ces sessions de formation.

*Contenu* : ces sessions collectives pourront être l'occasion de partager les pratiques pastorales mises en place sur le Revermont et réaliser et analyser des tests, pour répondre aux différents objectifs des éleveurs, en fonction de différents types de situations (pelouses en bon état, pelouses embroussaillées...). L'atteinte ou non des objectifs pourra être analysée afin de comprendre les résultats. Il ne s'agit pas en effet de dupliquer une pratique d'une ferme à l'autre car chaque contexte, parcelle, troupeau est différent. **C'est la compréhension des processus en jeu qui permet d'atteindre une autonomie de décision pour les éleveurs et qui doit être visée.**

Les thématiques abordées devront répondre aux intérêts et besoins des éleveurs tout en permettant la conservation des pelouses sèches.

Objectif : mobiliser une dizaine de participants de manière récurrente.

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Animateur N2000 en lien avec les animateurs des structures collectives

**Bénéficiaires** : Eleveurs Natura 2000 et hors Natura 2000

**Partenaires techniques** : Addear 01 (session d'aide et partage) ; SEMA (lien avec les SICA, Comité de territoire, PPT) ; Scopela (appui technique)

### Coût estimé

Cession d'aide et de partage : en fonction des ambitions et des besoins de préparation en amont : entre 2 et 4 demi-journées → entre 800 et 1600 euros par cession

Appui technique sur une cession : 600 euros

### Mesures, programmes et financements mobilisables

Animation du DOCOB  
Fonds Vivea (formation)

### Résultats significatifs attendus

Meilleure appropriation du dispositif Natura 2000

Mise en place de pratiques agricoles permettant la conservation des habitats tout en assurant une production économique viable.

**Indicateurs de réalisation**

Nombre de formations

Nombre de participants



## PASTO 5 : Aménagement des parcs pastoraux

Priorité :

\*\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires  
Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts

### Echelle d'application

Territoire  Réseau de site  Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Restaurer 90 ha de pelouses sèches (surpâturage, fermeture des milieux, fourrés, prairies mésophiles)
- Favoriser la fonctionnalité des parcs

#### Contenu technique :

Actions préalables potentiellement nécessaires :

- « améliorer la maîtrise foncière des milieux agropastoraux »
- « accompagnement technique à la connaissance et à la valorisation des données Natura 2000 auprès des éleveurs »
- **Faciliter la mobilisation des financements** pour les infrastructures suivantes :

Clôtures - eau - accès - Gestion des zones boisées (vis-à-vis de la pérennisation des infrastructures pastorales) - ouverture de milieux en friches

NB : Eau : raccordement réseau, ouvrages pérennes = finançables via PPT, mais pas les structures mobiles

- Faire appel à des **chantiers participatifs** (insertion, bénévoles, étudiants agricoles) pour les travaux de réouverture

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Collectivités, structures collectives, Animateur N2000, SEMA (PPT)

**Bénéficiaires** : Eleveurs du Revermont, collectivités, structures collectives

**Partenaires techniques** : Association de protection de la nature (chantiers participatifs), lycée des Sardières

### Coût estimé

#### Très variable en fonction des équipements

##### Clôtures

Coût clôture : investissement matériel entre 1500 € et 3500 € /km selon le type de clôture (Fil électrifié, barbelé).

Coût supplémentaire : les parcs possèdent souvent de vieilles clôtures qu'il faut retirer et des travaux de débroussaillage seront parfois nécessaires : 1250 €/km.

Main d'œuvre : en fonction de la nature des sols et de la possibilité de mécanisation (souvent faible en zone pastorale) les coûts de main d'œuvre sont très variables. De plus, les agriculteurs effectuent souvent les travaux eux-mêmes. Les coûts de main d'œuvre peuvent aller de 500 à 1 500 €

**Bilan : 1 500 € à 5 500 € par kilomètres de clôtures.**

##### Ouverture des milieux :

2500 €/ ha. Pour rappel, les travaux d'ouverture des milieux seront conditionnés à un projet de valorisation pastorale cohérent pour le maintien ouvert de ces milieux.

### Mesures, programmes et financements mobilisables

PPT  
Autres dispositifs à trouver  
Contrats Natura 2000 pour l'ouverture de friche

**Résultats significatifs attendus**

Amélioration de la fonctionnalité des parcs  
Pérennisation des parcs

**Indicateurs de réalisation**

Nombre d'aménagements réalisés  
Surfaces pérennisées

## PASTO 6 : Diminuer les incivilités en sensibilisant au multi-usage des milieux pastoraux

Priorité :

\*\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires  
Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts

### Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Sensibiliser les éleveurs à la valorisation des végétations naturelles dans la production d'élevage, le public au multi-usage des pelouses sèches et les élus à l'intérêt de ces milieux agropastoraux.

#### Contenu technique :

- Mettre en place une **communication passive** : panneaux, bulletins municipaux et Mag de l'Agglo, site internet.
- **Communication active** : présence sur le terrain, sur des zones à prioriser en fonction des enjeux.

*S'associer par exemple à des randonnées annuelles organisées dans les communes pour stand N2000, mais aussi maraude sur les endroits à problèmes...*

NB : Communication passive prérequis à communication active.

- Mettre en place une **réglementation** (arrêtés municipaux) et l'appliquer là où c'est nécessaire, envisager d'abord des recommandations selon les communes.

*Relais via le tissu associatif local déjà sensible et pouvant être un vecteur d'information voire même d'autorégulation sur site (exemplarité, surveillance...)*

- Mettre en place des **infrastructures** adaptées aux problématiques locales.

#### Secteurs concernés à prioriser selon la pression de fréquentation et les incivilités.

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Animateur Natura 2000, Communes, éleveurs, SEMA, collectivités

**Bénéficiaires** : Promeneurs, randonneurs, Eleveurs du Revermont

**Partenaires techniques** : Service tourisme Grand bourg agglo / CD01 : s'agissant notamment des équipements multifonctionnels, ce ne sont pas directement des investissements agricoles mais d'avantage des aménagements permettant une pratique sportive/de loisirs.

### Coût estimé

**Panneaux** : 5 à 30 € pièce (hors installation)

**Aménagement** : variables selon les infrastructures nécessaires :

Types	Coût matériel (Matériel et pose entreprise)	Caractéristiques
Passage canadien fixe	3 000€ (5 000€)	Pour grumier >12T essieu
Passage canadien déplaçable	3 800€	Pour véhicules légers, de loisir. 3T essieu.
Canne à pêche	180€ (300 à 500€)	Pour des sites avec peu de circulation, usure rapide.
Passage de VTT	800€ (1 000 à 1 500€)	Photo centrale ci-dessous.
Passage cavalier	400€ (650€)	Portillon à fermeture automatique
Portillon et barrière	150-350€ (500-800€)	1.5-4 m de large
Chicane	350€ (Bovins) 700€ (Ovins)	Idéal pour les passages fréquentés uniquement par les piétons
Porte à poignée	15 à 60€ (250 à 350€)	Avec raccordement clôture

*Les tarifs sont donnés à titre indicatif et datent de MAI 2019*

Clôturer mes parcours CA66 (données 2019 ne prenant pas en compte l'inflation)

#### Mesures, programmes et financements mobilisables

Animation Docob  
PAEC  
PPT  
Politiques locales d'aménagement touristique

#### Résultats significatifs attendus

Diminution des incivilités sur les parcs pastoraux  
Amélioration de l'attractivité des parcs

#### Indicateurs de réalisation

Nombre d'actions de communication menées  
Nombre d'aménagements réalisés

## PASTO 7 : Réaliser des études d'opportunités pour l'activité pastorale et l'éco pâturage

Priorité :

\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

6410- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires  
Damier de la succise, Chiroptères s'alimentant dans les milieux ouverts

### Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Promouvoir des usages (exploitation, tourisme, loisirs...) respectueux des espèces et des habitats à enjeux sur et en dehors du site
- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Restaurer 90 ha de pelouses sèches (surpâturage, fermeture des milieux, fourrés, prairies mésophiles)

#### Contenu technique :

- Réaliser une étude de faisabilité technico économique, agronomique et foncière pour le déploiement d'une activité agropastorale sur un ou plusieurs secteurs cohérents comprenant des pelouses du site et un contexte favorable pour un projet d'installation.

- Etudier l'intérêt et la faisabilité technique et financière de prestation / création d'un troupeau de conservation (quel financement, qui paye, qui gère, où ...). S'appuyer sur les expériences des sites voisins (troupeau de conservation Petite Montagne du Jura – cessation en 2021 ; AFP du coteau du Lavoux ...)

Le prévoir sur des pelouses non pâturées, pour éviter la fermeture des milieux, en attendant d'installer une activité agricole pérenne

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Animateur Natura 2000, Communes, AFP, collectivités

**Bénéficiaires** : Communes, AFP, collectivités

**Partenaires techniques** : SEMA/CA01, autres sites Natura 2000, AFP, SAFER

### Coût estimé

Etude éco pâturage : Stage de 6 mois niveau M2 : 3 500 €

Prestation étude technico économique : 10 000 € et plus (selon détail de l'étude et surface considérée)

### Mesures, programmes et financements mobilisables

Animation DOCOB Natura 2000  
PAEC

### Résultats significatifs attendus

Connaissance des opportunités de déploiement d'activité agricole et ou d'éco pâturage permettant la conservation des pelouses sèches

### Indicateurs de réalisation

Réalisation des études  
Nombre d'études réalisées

## CHIRO 1 : Préservation des gîtes à chiroptères

Priorité :

\* \* \*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

Tous les chiroptères du site

### Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Améliorer les conditions favorables à la présence du Minioptère de Schreibers, Grand Rhinolophe pour favoriser le renforcement de ses effectifs
- Maintenir les conditions favorables à la présence de 3 espèces (Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées Murin de Daubenton) pour favoriser la conservation de ses effectifs

#### Contenu technique :

**Milieux souterrains** : mise en place ou actualisation de conventions d'usage des milieux souterrains intégrant les objectifs Natura 2000

- Convention entre le propriétaire, le gestionnaire, les usagers et la structure animatrice Natura 2000.
- Adapter les recommandations d'usages en fonction des enjeux des sites → conventions uniques
- Faire connaître et sensibiliser sur l'existence de ces conventions (Appli Biodiv'sports, panneaux sur site, relais club et fédération ...)

**Bâti** : mise en place des conventions « refuge chiroptères »

- Faire la promotion et mettre en œuvre ces conventions
- Favoriser l'animation locale
- Intégrer les arbres isolés et les ouvrages d'arts

#### Suivi des gîtes

Suivre annuellement les sites « prioritaires »

Définir les colonies pouvant être suivies facilement (comptage simple à réaliser), mobiliser et former des bénévoles locaux pour assurer un comptage annuel pérenne (élu ou habitant référent)

Assurer une veille (tous les 5 ans) sur les sites à moindres enjeux

L'ensemble des gîtes connus sont référencés en annexe 6 (cavités) et 10 ainsi que sur la carte 7 de l'atlas cartographique

**Zone d'application** : tout le territoire des communes du site y compris hors du site Natura 2000.

Ne pas écarter les sites « historiques » où l'on souhaite maintenir les conditions favorables pour un retour des chiroptères.

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Opérateur Natura 2000, LPO (relai local de la SFEMP pour l'animation des « refuges chiroptères »), Communes,

**Bénéficiaires** : Communes, gestionnaire, usagers des milieux souterrains, propriétaires des bâtiments concernés

**Partenaires techniques** :

**Coût estimé**

Mise en place des conventions : principalement coût d'animation
<b>Mesures, programmes et financements mobilisables</b>
<b>Animation du Docob</b> <b>PNA Chiroptères</b>
<b>Résultats significatifs attendus</b>
Meilleure protection et suivi des gîtes
<b>Indicateurs de réalisation</b>
Nombres de conventions signées Effectifs et espèces concernés par ces gîtes

## BIOD 1 : Améliorer les connaissances des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

**Priorité :**  
\* \*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

Espèces et habitats d'intérêt communautaire

### Echelle d'application

**Territoire**                       Réseau de site                       Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Evaluer les enjeux et assurer la conservation des autres espèces de chiroptères
- Améliorer les connaissances sur les corridors écologiques utilisés par les espèces à enjeux dans et en dehors du site Natura 2000

#### Contenu technique :

**Mettre en lien l'amélioration des connaissances et les objectifs de conservation**, l'amélioration des connaissances ne répondant pas à un but précis (gestion, protection, indicateur ...) ne sera pas prioritaire.

**Cibler les espèces** à enjeux et les actions réalistes (financièrement et humainement) : tableau ci dessous

**Ne pas se restreindre au périmètre actuel** dans le cas d'espèces présentes sur le site mais réalisant une partie importante de leur cycle en dehors du site (alimentation, reproduction...)

Mobiliser les **sciences participatives** pour les espèces facilement identifiables

Groupe	Espèces / commentaires	Priorité
Chiroptères	Murins de grande taille (Petit Murin et Grand Murin)	1
	Barbastelle d'Europe	1
	Murin à oreilles échanquées	1
	Noctule de Leisler et Noctule Commune	2
	Murin de Bechstein (les gîtes changent, protection de leur habitat forestier à privilégier),	3
	Minioptère de Schreibers, Grand Rhinolophe (connaissance plutôt exhaustive),	3
	Petit Rhinolophe (présent dans beaucoup d'endroits, privilégier la sensibilisation et protection à large échelle)	3
	Autres espèces DH IV	3
	<i>Prioriser la recherche de colonie dans les cavités ou le bâti.</i>	
Lépidoptères	Damier de la succise	1
	Laineuse du Prunelier	2
	Bacchante	3
	Azuré du Serpolet	3
Coléoptères	Lucane cerf-volant	3
	Suivis écologiques de la flore des pelouses (espèces protégées et patrimoniales )	3



<b>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires</b>
<p><b>Porteur de l'action</b> : Natura 2000, associations de protection de la nature, LPO, bureaux d'études, CEN, SR3A</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : opérateur Natura 2000, communes</p> <p><b>Partenaires techniques</b> : MNHN (via les AMI), Agence de l'Eau (Damier par ex.), CD01</p>
<b>Coût estimé</b>
Très variable selon les études
<b>Mesures, programmes et financements mobilisables</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation du Docob (si suivi en interne)</li> <li>- PNA</li> <li>- Autres présences</li> </ul>
<b>Résultats significatifs attendus</b>
Renforcement de la connaissance des espèces pour une meilleure protection
<b>Indicateurs de réalisation</b>
<p>Nombre de données collectées</p> <p>Nombre d'inventaires réalisés</p>

## BIOD 2 : Favoriser la mise en place et le maintien d'une trame vieux bois

Priorité :

\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

Chiroptères, Lucane cerf volant

Habitats forestiers (9180-4\*, 9160-2, 9180-12\*, 9130-5, 9130-6, 9150-2, 9180\*, 91E0-9\*)

### Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Améliorer les conditions favorables à la présence du Minoptère de Schreibers, Grand Rhinolophe pour favoriser le renforcement de ses effectifs
- Maintenir les conditions favorables à la présence de 3 espèces (Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées Murin de Daubenton) pour favoriser la conservation de ses effectifs
- Conserver 74% des habitats forestiers

#### Contenu technique :

Faciliter la mise en place d'une trame de vieux bois via les **outils suivants** :

- Action 1.3 du livre blanc
- Contrat Natura 2000 forestier
- Inscription au réseau FRENE
- Obligation réelle environnementale (ORE) « vieux bois »

La conservation de vieux arbres (de même que de nombreux aspects de biodiversité en forêt) est un sujet relativement récent. Il est nécessaire de faire un **effort de communication** concernant ce sujet.

Pour la forêt privée et compte tenu de la présence de très nombreux « petits propriétaires », la **présence sur le terrain du CRPF** sera nécessaire.

A noter que l'ensemble des habitats forestiers ciblés sont dit « climacique » et ne nécessitent pas d'intervention sylvicole humaine pour être conservé. La libre évolution et le maintien de vieux bois ne modifiera donc pas ces habitats.

Décliner la trame vieux bois aussi pour les haies et le bocage → lien fiche corridors

#### Zone d'application :

Cibler des secteurs intéressants en matière d'animation et d'incitation : Reculée de Corveissiat, RNN (travaux en cours entre ONF et gestionnaire), autres secteurs à identifier

Eviter la mise en œuvre de cette action sur les secteurs où cela peut avoir un impact sur la sécurité

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action** : Natura 2000, gestionnaires forestiers,

**Bénéficiaires** : Propriétaires forestiers, communes, agriculteurs, gestionnaires de haies

**Partenaires techniques** : gestionnaires forestiers, CRPF, mission haies, Conseil départemental, DDT...

### Coût estimé

Contrats Natura 2000 bois sénescents – îlots ou arbres isolés :

Forfait par arbre (75€) + immobilisation de l'îlot : 2000 €/ha

Livre blanc 1.3 : 250 € par mesures

### Mesures, programmes et financements mobilisables

Contrats Natura 2000

Livre blanc forêt bois 2020-2023

Politique forêt de Grand Bourg Agglomération (partenariat CRPF)
<b>Résultats significatifs attendus</b>
Augmentation / maintien du vieux bois en forêt
<b>Indicateurs de réalisation</b>
Nombre d'arbres bio marqués
Nombre d'îlots et surfaces de sénescence créés

## BIOD 3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes afin de préserver les milieux ouverts et forestiers

Priorité :

\*

Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

Habitats agropastoraux et forestier

Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

Description

**Objectifs opérationnels concernés :**

- Conserver 70% des pelouses sèches en bon état
- Conserver 74% des habitats forestiers
- Promouvoir des usages (exploitation, tourisme, loisirs...) respectueux des espèces et habitats à enjeux sur et en dehors du site

**Contenu technique :**

**Milieux ouverts :**

Eviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes en milieux ouverts : ambrosie\*, robinier faux-acacia\*, solidage du Canada\*\*, solidage géant\*\*, asters américains\*\*, séneçon du Cap\*\*, érégéron du Canada\*\*, berce du Caucase\*\* ou encore la renouée du Japon\*\*, buddleia\*\*, cotonéaster horizontal\*\*, ailante\*\*

\* : présent sur le site / \*\* : absent du site mais menace potentielle

Actions de **surveillance, sensibilisation et arrachage** dès les premières apparitions.

**Maîtriser la dynamique des Robiniers là où ils sont présents et s'étendent sur les pelouses :** annelage, pâturage, suivi ...

*L'installation de ces espèces est facilitée dans les zones surpâturées avec du sol nu*

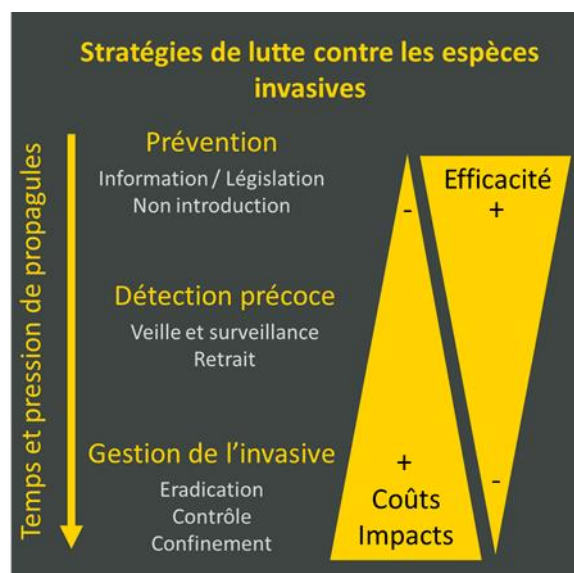
**Milieux forestiers :**

**Proscrire la plantation de Robinier Faux Acacia en bordure de milieux ouverts.**

Sur les **habitats d'intérêt communautaire** : par définition pas de destruction / modification de l'habitat → proscrire l'introduction volontaire (plantation) d'espèces exotiques envahissantes en milieux forestiers : Robinier faux acacia, Chêne Rouge d'Amérique ...

Sur les **habitats forestiers non communautaires** : Favoriser l'utilisation d'essences autochtones et réserver la plantation d'espèces exotiques envahissantes si aucune autre alternative technico économique n'est possible.

A noter que le caractère invasif du Robinier à l'intérieur des massifs forestiers est surtout dû à la sylviculture pratiquée (gestion en taillis → forte mise en lumière → très forte régénération du Robinier). S'il est géré en futaie il n'est pas problématique (sauf en lisière), c'est donc ce mode de gestion qui devra être favorisé pour les peuplements en place.



**Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires**

**Porteur de l'action :** Opérateur Natura 2000, associations de protection de la nature, communes

**Bénéficiaires :** propriétaires, collectivités, éleveurs

**Partenaires techniques :** ONF, CRPF, associations de protection de la nature, éleveurs

**Coût estimé**

<b>Temps d'animation</b>
<b>Mesures, programmes et financements mobilisables</b>
<b>Animation du DOCOB Natura 2000</b> <b>Chantier participatif</b>
<b>Résultats significatifs attendus</b>
Diminution de la présence d'espèces exotiques sur le site (Robinier faux acacia sur les pelouses) Maintien de l'absence d'espèces exotiques sur les zones qui en sont exemptes.
<b>Indicateurs de réalisation</b>
Nombre d'actions de surveillance Nombre et surface des actions de lutte

## AMG 1 : Intégrer Natura 2000 aux politiques locales d'aménagement du territoire

Priorité :

\* \* \*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

TOUS

### Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

### Description

#### Objectifs opérationnels concernés :

- Inciter et soutenir une politique d'aménagement du territoire favorable aux corridors écologiques
- Promouvoir des usages (exploitations, tourisme, loisirs...) respectueux des espèces et habitats à enjeux sur et en dehors du site
- Sensibiliser aux corridors écologiques (existence, nécessité, conservation)

#### Contenu technique :

- Intégrer les corridors écologiques aux documents d'urbanisme
- Sensibiliser et former les élus aux impacts de l'urbanisation sur les corridors écologiques
- Prendre en compte les objectifs Natura 2000 au-delà du périmètre pour les grands projets impactants (Eolien, champs photovoltaïque ...)
- Diminuer l'impact de l'éclairage public dans les communes

#### Zone d'application :

intégralité du territoire communal sur les communes concernées pour partie par le site

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action :** Natura 2000,

**Bénéficiaires :** Communes

**Partenaires techniques :** SIEA (éclairage public), DDT, LPO, SR3A (porté à connaissance de la trame turquoise, animation et projets de restaurations potentiels en partenariat, via l'AAP « eau et biodiversité » de l'AERMC)

### Coût estimé

Temps d'animation principalement

### Mesures, programmes et financements mobilisables

Animation DOCOB Natura 2000

Agence de l'eau

### Résultats significatifs attendus

Protection réglementaire des corridors dans les documents d'urbanisme

Diminution de la pollution lumineuse

Maintien des corridors écologiques du site

### Indicateurs de réalisation

Nombre de communes appuyées

Nombre de dossiers et de réunions auxquels l'animateur a participé pour faire prendre en compte les enjeux de Natura 2000

## CONTRATS Natura 2000

Certaines des actions de gestion définies s'appuient sur la mobilisation de contrats Natura 2000. Les intitulés des contrats font référence à la circulaire du 27 avril 2012 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000. Les mesures contractuelles pourront être adaptées si besoin, notamment en cas de modifications des règles ou de la nouvelle programmation des fonds européens. La liste ci-dessous présente les mesures « contrats Natura 2000 » proposées sur le site. Cette liste, pourra être revue si nécessaire dans le cadre de l'animation du site.

Liste des contrats Natura 2000 applicables aux actions de gestion.

N01Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage

N02Pi – Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé

N03Pi – Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique

N03Ri – Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique [1]

N04R – Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts

N05R – Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

N06Pi – Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets

N06R – Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers

N20P et R – Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

N23Pi – Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

N24Pi – Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès

N25Pi – Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires

N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact

N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats /

F01i - Création ou rétablissement de clairières ou de landes

F03i - Mise en œuvre de régénérations dirigées

F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production

F08 - Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques

F09i - Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt

F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire

F11 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

F12i - (sur barème uniquement) - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents

F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats

F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt

F15i - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive

F16 – Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif

F17i – Travaux d'aménagement de lisière étagée



## Actions transversales



## SOMMAIRE

**FREQ 1 : Améliorer la gestion de la fréquentation et des activités de loisirs p26**

**ANI 1 : Animation du DOCOB p27-28**

**ANI 2 : Tisser des liens avec les territoires voisins ayant des sites similaires pour mutualiser les réflexions et les retours d'expériences p29**

**ANI 3 : Impliquer les élus et les citoyens des communes p30**

**ANI 4 : Mise en place d'actions de sensibilisation ciblées et répondant aux objectifs de conservation Natura 2000 p31**

<b>FREQ 1 : Améliorer la gestion de la fréquentation et des activités de loisirs</b>		<b>Priorité : *</b>
<b>Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés</b>		
Action transversale : Tout habitats/espèces		
<b>Echelle d'application</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Territoire</b>	<input type="checkbox"/> Réseau de site	<input type="checkbox"/> Site ponctuel
<b>Description</b>		
<b><u>Contenu technique :</u></b>		
Rappeler la réglementation sur la circulation des véhicules motorisés aux communes. Possibilité d'aller plus loin si nécessaire : Arrêtés municipaux type (circulation, stationnement, feu) à proposer aux communes.		
Sur les sites les plus problématiques ou à enjeu (Conches, Mont Myon, Bords de l'Ain ...)		
→ Accompagnement individuel des communes dans la prise en compte des enjeux Natura 2000 et la formulation de leurs objectifs en matière de fréquentation (quel public, quelles activités, à quel moment ...)		
→ Mise en place de groupes de travail en lien avec la direction tourisme et les autres territoires (retour d'expérience)		
→ Aménager et organiser clairement l'accueil du public (schéma d'aménagement de l'accueil du public)		
Manifestations et randonnées :		
Inscrire une clause de prise en compte des espaces sensibles dans les conventions entre Grand Bourg Agglomération et les clubs de randonnée du territoire.		
Mise en place d'un kit d'information aux organisateurs (recueil des incidences, des zones et périodes de sensibilité, éléments de langage à destination des participants, appui pour intégration des enjeux écologiques aux règlements des épreuves...). Diffuser le kit aux communes, associations, offices du tourisme ... Utiliser le cadre défini par le PDIPR		
Pour les manifestations empruntant strictement le même parcours (ou presque) : trail, montée historique → charte volet optionnel.		
<b>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires</b>		
<b>Porteur de l'action :</b> Natura 2000, direction tourisme Grand Bourg Agglomération		
<b>Bénéficiaires :</b> tous les acteurs du site		
<b>Partenaires techniques :</b> Communes, OFB, ONF (Opération de surveillance pilotée, schéma d'aménagement de l'accueil du public) Préfecture, Gendarmerie, Association de protection de la Nature, associations d'usagers (randonnée...) Conseil Départemental (PDIPR)		
<b>Coût estimé</b>		
Animation		
Opération de surveillance pilotée : tournées à 2 personnes : 1 700-1 800 €TTC/jour		
<b>Mesures, programmes et financements mobilisables</b>		
Animation du DOCOB		
<b>Résultats significatifs attendus</b>		
Diminution des impacts de la fréquentation sur le site		
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de chartes signées		
Nombre de manifestations ayant intégrés les enjeux Natura 2000		

<b>ANI 1 : Animation du DOCOB</b>		<b>Priorité :</b> * * *
<b>Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés</b>		
Action transversale : Tous habitats/espèces		
<b>Echelle d'application</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Territoire</b>	<input type="checkbox"/> Réseau de site	<input type="checkbox"/> Site ponctuel
<b>Description</b>		
<b><u>Contenu technique :</u></b>		
<p>Maintien d'un poste d'animateur Natura 2000 à 80%, référent technique et animateur dont les principales missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence sur le terrain ou dans les communes selon les sollicitations</li> <li>• Le contact avec les acteurs locaux, la médiation et l'animation des groupes de travail et du comité de pilotage</li> <li>• La recherche de financements et le montage des dossiers associés pour la mise en œuvre des actions du Docob</li> <li>• La programmation technique et financière des travaux</li> <li>• La réalisation de certaines actions des fiches mesures du DOCOB (notamment PASTO 1,3 et 4 / AMG 1) ou le développement de partenariats</li> <li>• Organisation des COPIL : 1 par an dont 1 en juin pour définition programme action n+1 Mise en œuvre de groupes de travail restreint afin d'avancer sur des objectifs propres aux différentes thématiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des moyens d'accompagnement sur l'évaluation des incidences Natura 2000 :</li> <li>• Accompagnement des activités et projets soumis à évaluation d'incidences</li> <li>• Conseils aux porteurs de projets pour la réalisation de l'évaluation d'incidences Natura 2000 et sur le lien avec les autres réglementations</li> <li>• suivis scientifiques et amélioration des connaissances (Fiches actions BIOD2, CHIRO1 et PASTO 1)</li> <li>• Communication et information sur les obligations réglementaires (lien avec loi sur l'eau, étude d'impact...)</li> <li>• Animation de la charte</li> </ul> </li> </ul> <p>Renforcer l'identification de l'animateur dans les communes : fiche info aux communes avec les différentes thématiques / sujets sur lesquels l'animateur peut apporter un soutien, des informations.</p> <p>Mise en place d'un outil numérique de partage d'informations</p>		
<b>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires</b>		
<b>Porteur de l'action :</b> Natura 2000,		
<b>Bénéficiaires :</b> tous les acteurs du site		
<b>Partenaires techniques :</b> DDT, DREAL, EPCI ...		
<b>Coût estimé</b>		
Temps d'animation principalement		
<b>Mesures, programmes et financements mobilisables</b>		
Animation DOCOB Natura 2000		

<b>Résultats significatifs attendus</b>
Animation du DOCOB
<b>Indicateurs de réalisation :</b> Temps d'animation réalisé Bilan annuel d'activité

<b>ANI 2 : Tisser des liens avec les territoires voisins ayant des sites similaires pour mutualiser les réflexions et les retours d'expériences</b>		<b>Priorité :</b> *
<b>Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés</b>		
Action transversale : Tout habitats/espèces		
<b>Echelle d'application</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Territoire</b>	<input type="checkbox"/> Réseau de site	<input type="checkbox"/> Site ponctuel
<b>Description</b>		
<b><u>Contenu technique :</u></b>		
Territoires cibles : Petite montagne, Basse vallée de l'Ain, Pelouse du Mâconnais...		
Echanges techniques, retour d'expériences, mise en commun d'outils, organisation d'évènements/ projets communs ...		
Thématiques de travail :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de gîtes à chiroptères et connexions intersites</li> <li>• Gestion des pelouses sèches (notamment mutualiser les temps d'échanges et le lien avec le collectif échanges d'expériences)</li> </ul>		
Visites et rencontres d'élus		
<b>Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires</b>		
<b>Porteur de l'action :</b> Natura 2000		
<b>Bénéficiaires :</b> tous les acteurs du site		
<b>Partenaires techniques :</b> SR3A, CC Cœur d'émeraude ...		
<b>Coût estimé</b>		
Temps d'animation principalement		
<b>Mesures, programmes et financements mobilisables</b>		
Animation DOCOB Natura 2000		
<b>Résultats significatifs attendus</b>		
Favoriser le partage d'expériences, les actions mises en place et les projets		
Meilleure synergie entre des sites similaires		
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de rencontres		
Nombre de projets communs		

## ANI 3 : Implication des élus et des citoyens des communes

Priorité :

\*\*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

Action transversale : Tout habitats/espèces

### Echelle d'application

Territoire

Réseau de site

Site ponctuel

### Description

#### Contenu technique :

##### Élus :

Définir des référents communaux (chiro / pelouses) pour une meilleure appropriation et implication

Former les élus à l'écologie des espèces et habitats pour mieux prendre en considération l'impact des projets communaux (PV, urba...)

Donner aux élus le réflexe de solliciter Natura 2000 ; les sensibiliser aux évaluations des incidences (lien fiche action ANI 1)

Associer les citoyens au suivi et inventaire pour une meilleure appropriation. Spectateur dans un 1er temps puis acteur  
→ référents locaux pour le suivi de gîtes chiroptères « simples »

Favoriser les sciences participatives, entretien/réouverture des pelouses sèches

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action :** Natura 2000, Groupe Chiro Ain

**Bénéficiaires :** tous les acteurs du site

**Partenaires techniques :** Communes, Associations de protection de la Nature

### Coût estimé

Temps d'animation principalement

### Mesures, programmes et financements mobilisables

Animation DOCOB Natura 2000

### Résultats significatifs attendus

Implication des élus et citoyen dans la mise en œuvre du DOCOB

### Indicateurs de réalisation

Nombre de référents élu

Nombre de suivis assurés par les citoyens

## ANI 4 : Mise en place d'actions de sensibilisation ciblées et répondant aux objectifs de conservation Natura 2000

Priorité :  
\* \*

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblés

Action transversale : Tout habitats/espèces

### Echelle d'application

Territoire  Réseau de site  Site ponctuel

### Description

#### Contenu technique :

Animation scolaire : thématique chiroptères principalement et pelouses sèches ponctuellement

Animation grand public : thématique chiroptères uniquement, le maintien des pelouses n'étant pas majoritairement dépendant du grand public

Lettre d'information Natura 2000

Affichage sur site

Lien avec le lycée des Sardières à développer (futurs éleveurs du territoire)

### Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires

**Porteur de l'action :** Natura 2000,

**Bénéficiaires :** grand public

**Partenaires techniques :** Communes, Association de protection de la Nature

### Coût estimé

Pas plus de 10% de l'enveloppe globale pour les actions d'animation scolaire et grand public

1 intervention en milieu scolaire = 300 à 350 euros

Intervention grand public = 700 euros

### Mesures, programmes et financements mobilisables

Animation DOCOB Natura 2000

### Résultats significatifs attendus

Meilleures sensibilisation et appropriation du grand public

### Indicateurs de réalisation

Nombre d'évènements